



## Procès-Verbal Commission Régionale des Délégations

---

### Réunion du Lundi 09 Septembre 2024

Président : M. LONGERE Pierre

Présents : MM. BESSON Bernard, HERMEL Jean-Pierre

#### RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

---

**M. BESSON Bernard**

Tél : 06-32-82-99-16

Mail: lraf.oologneosoleil@gmail.com

**M. BRAJON Daniel**

Tél : 06-82-57-19-33

Mail: brajond@orange.fr

#### PERMANENCES COUPE DE FRANCE

---

Les Délégués désignés lors des rencontres de la Coupe de France devront impérativement communiquer le résultat de celle-ci à la permanence week-end : 06-26-05-04-89 (M. Pierre LONGERE) si possible par texto, si celle-ci n'apparaît pas à l'issue de la rencontre.

#### NOUVELLES DISPOSITIONS A PARTIR DU 3<sup>ème</sup> TOUR DE COUPE DE FRANCE

- **A compter du 3<sup>ème</sup> tour, les remplacements multiples sont formellement interdits.**
- Les clubs peuvent faire figurer **16 joueurs sur la feuille de match** dès le premier tour, les joueurs débutant la rencontre devant être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16. **Lorsque les clubs décident de faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match, la présence parmi eux d'un gardien de but remplaçant est impérative.**
- **5 remplacements possibles en 3 séquences (arrêts de jeu). Les remplacements effectués durant la mi-temps n'entrent pas dans le décompte des séquences, lorsque les deux équipes effectuent des remplacements en même temps, cela compte pour 1 séquence pour chaque équipe. Les joueurs remplacés ne peuvent plus participer à la rencontre.**
- Les remplaçants doivent être inscrits obligatoirement avant le coup d'envoi de la rencontre (présence facultative).

#### DELEGUES STAGIAIRES

---

- Formation le samedi 07 septembre 2024 sur le site de Tola Vologe, à 09 heures. Présence des stagiaires convoqués. Remerciements aux différents intervenants.

## **FORMATION « GESTION DE CONFLITS »**

Deux formations sont prévues le samedi 05 Octobre à Cournon et le samedi 19 Octobre à Lyon pour les Délégué(e)s Régionaux sur le thème « gestion des conflits ». Les Délégué(e)s retenu(e)s recevront une convocation individuelle. Horaire : de 9h00 à 13h00.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance.